Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 9 (1871)

Heft: 16

Artikel: [Lettre]
Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181329

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; - au magasin

Lausanne, le 18 avril 1871.

Monsieur le rédacteur,

Tous nos journaux ont parlé d'une démonstration qui a eu lieu dernièrement à Lausanne, et le Conteur, dans les colonnes duquel ses lecteurs espéraient en trouver un compte-rendu détaillé, n'en a pas encore dit un mot. Cette feuille ne pouvant point, selon moi, passer sous silence un événement aussi marquant, vous me permettrez de vous en écrire quelques lignes. Il n'est jamais trop tard; et maintenant que le calme s'est fait sur cette solennité, je pourrai peut-être vous la décrire plus à l'aise.

Voici ce que je tiens d'ouï dire, n'étant point un de ceux qui ont eu la faveur d'assister au spectacle.

Il faisait nuit. Notre bonne ville de Lausanne entrait dans son repos.

Les bruits de l'atelier avaient cessé; les voitures ne circulaient plus, et le guet de la cathédrale était à son poste.

Une pluie fine, véritable poussière humide, rafraîchissait les premières bouffées du printemps, et retenait encore sur les places et les promenades ces causeurs infatigables qui aiment à respirer l'air du soir en jetant aux passants la fumée de leur Grandson

Tout était calme, presque silencieux.

Soudain, le tambour se fait entendre, les gros bourgeois prêtent l'oreille, les vieilles femmes tendent la nuque, et les moutards font mine de vouloir escalader les bords de leur couchette.

Les Prussiens recommençaient-ils leur insatiable guerre? une seconde armée de Bourbaki passait-elle la frontière? le gouvernement était-il en danger, ou la peste bovine venait-elle troubler notre quiétude?

C'étaient là autant de conjectures auxquelles se livraient tous les esprits.

Mais les roulements du tambour continuent et font sortir de leurs demeures les paisibles habitants de la cité. En un instant les cercles de famille sont rompus, les conversations intimes troublées, les parties de jeu sans joueurs.

La place de la Riponne, rendez-vous général des

auteurs de la démonstration, déverse par la rue de la Madelaine des flots de soldats blessés, — non point blessés par la balle ou par l'épée, mais par la pointe d'une plume, qui ressemblait singulièrement à un scalpel.

Cette plume n'avait pas fait couler de sang, mais une encre noire, très noire, qui fit tache.

Il s'était glissé dans un journal, ou plutôt un journal s'était laissé glisser un de ces malencontreux articles qui, voulant critiquer un défaut, ne corrigent personne et offensent tout le monde.

On reprochait aux soldats vaudois de trop aimer le petit-blanc. Il est vrai que cette séduisante liqueur de nos côteaux est chez nous la cause de bien des maux, de bien des excès, et qu'il n'y a rien de plus laid qu'un soldat ivre et décrivant des zig-zags dans les rues; rien de moins à l'uniforme qu'un plumet.

Cependant le reproche ne peut et ne doit pas être généralisé. Il y a de regrettables exceptions, il est vrai, mais auxquelles on peut opposer la conduite digne d'éloges de la presque totalité de nos troupes dans la dernière campagne.

L'article incriminé fut donc généralement blâmé. Ils ne buvaient pas tous, mais tous étaient fâchés.

On nous cite comme exemple nos confédérés allemands; il se peut, en esset, qu'ils aient une attitude plus roide dans les rangs et supportent avec plus de facilité et de froideur l'influence de Bacchus. — C'est une affaire de tempérament.

Mais une chose dont on doit tenir compte à nos braves soldats de la réserve, c'est qu'ils se trouvaient sans cesse en contact avec des amis portant l'habit bourgeois, et que le vin de la fraternité a pu être pour eux, beaucoup plus souvent que pour nos confédérés, une occasion de chute.

Et du reste si nous avions à rechercher l'origine du bon lundi, nous croyons déjà savoir à quelle race il faudrait l'attribuer.

Un poète a dit, et Mathias Mayor l'a répété dans sa Médecine populaire:

Homme de vin, homme de rien.

Hélas , si l'on voulait appliquer rigoureusemen ${f t}$ cet adage, on ne rencontrerait à chaque pas que des nullités.

Il faudrait, pour s'en convaincre, se trouver, le soir, quelquesois même à une heure fort tardive, à la porte des casés-modèles, aussi bien qu'à celle des établissements sréquentés par la classe ouvrière, et nous pourrions voir bien souvent la Nuit, aidée d'un bel habit noir, protéger de son voile discret, ce que le simple mortel laisse voir au grand jour ou ne sait pas adroitement dissimuler.

Mais laissons ces réflexions qu'il vaudrait mieux ne pas être obligé de faire, et reprenons notre récit.

Nous avons dit que la foule réunie sur la Riponne écoulait avec peine, par la Madelaine, ses flots pressés pour se rendre dans la rue de Bourg où devait avoir lieu la sérénade. A son arrivée, les habitants du quartier surpris par les événements et croyant à une révolution, fermèrent à la hâte leurs magasins et rentrèrent chez eux comme les Français de la province à l'approche des uhlans.

Le concert ne tarda pas à commencer. On dit que jamais musique aussi variée ne fut entendue chez nous. Il y avait bien par ci par là quelques dissonnances; mais il est impossible d'exiger de cette foule d'amateurs improvisés un ensemble musical parfait. Chacun y apporta son tribut d'efforts pulmonaires et de bonne volonté; c'est tout ce qu'on était en droit d'attendre de l'exécution d'un programme étudié à la hâte, par un temps pluvieux et aux quatre vents de la Riponne.

Après cette ouverture à grand orchestre, qui ne provoqua, dit-on, aucun discours de remerciement, la colonne, composée de cinq ou six cents exécutants, revint sur ses pas et se rendit sur la place du Crêt où s'étaient imprimées ces lignes qui, par la grace du style, la délicatesse des appréciations et un tact exquis, laisseront des traces ineffaçables et frisent l'immortalité.

Là, même symphonie. — Mais l'océan populaire bouillonnait, et l'on craignait que la vague ne montât.

Dans cette prévision, le patron de l'atelier, toujours prévoyant, avait fait allumer le gaz afin qu'on vit assez clair pour tout bousculer sans rien briser.

C'était là une excellente précaution.

Mais des voix généreuses et bien intentionnées firent de louables efforts pour calmer cette mer agitée.

« Respectez, lui dirent-elles, la propriété privée; respectez ces presses d'où jaillit la littérature attrayante et relevée qu'une estafette diligente vous apporte chaque soir!... Ne touchez pas à ces presses qui donnent le jour aux idées larges et nouvelles dont nos populations rurales se nourrissent dans la semaine!... Criez, sifflez, chantez, toussez, grognez, donnez un bruyant essor à vos sentiments, mais ne brisez rien! »

Ainsi furent les discours.

Et la mer rentra dans son lit.

Le lendemain, les presses fonctionnaient, les ouvriers étaient à l'atelier, les médecins à leurs malades, comme aux jours les plus sereins de notre vie lausannoise.

Il n'était resté de tout cela qu'une simple mais excellente leçon : C'est qu'avant de jeter un blâme, il faut toujours y résléchir et y regarder à deux sois. Boileau a dit :

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

Croyez, Monsieur le rédacteur, à toute mon affection.

L'effet dau tabat.

Din on veladzo dau Gros dé Vaud, lai avai on valet que passavé po lo pllie bio l'hommo dé l'indrai. Son nom dé guerra étai Djan Petsoletta.

La demindze, quand l'allavè ao pridzo, toté lé felié lo reluquâvon é laî fasion lé bio ge, quand bin on savaî que l'ir' on bocon timbrâ. Portavé dai lardzé tsaussé dé milanna qu'avion daî botons dé fai coumin dai étiu-naûvé; onna balla tsemisa blliantse à lardzo plliai; quié, sé z'aillons lai plliaquavon coumin la kua aô diabllio.

Noûtrou Djan fréquentavé la Djudi à Bran dai Caudré, è ma fai, toté lé grachausé étion dzalausé, mimamin que la Caton aô syndico n'in droumessai rin. Fau vo deré que cllia Caton amavé lé gros hommo et que Petsoletta avaî onna balla panse dé municipau.

Mä ne l'ai avaî pas dé Caton que lai fassé, noûtron gaillà né voliaî que sa Djudi.

Toparaî lé dzin dé sa mia ne voliavon pas la lai bailli, por cin que Petsoletta prindzai quoquié trimblliahié quand laî avai daû tredon pai lo veladzo é aô réhiuva. Mâ, cin que l'aî gravavé lo mè, et que fassaî que la maré à la Djudi n'in voliaî rin, c'est que l'avaî adè sa Kokichebergue à la gaûla, et que toraillivé l'A coumin on tserrotton.

Petsoletta sé saraî fotu ao fù po avaî sa mia, mâ cin lai cotàvé gros de sé séparâ dé sa pìpa. Faillaî portant sé décida et noutroù Djan avaî onna couson dé la metsance.

Por sé teri d'imbarras, ie va consurtâ on avocat de sé z'amis, que lé savaî toté et iena pai déçu.

Se ne lai ia qué cin, lai dit l'avocat, té vu prau t'in teri, vai-te-cè te n'affère.

Té faut deré que t'es décidà a abindenâ la pîpa et à ne pas mè foumâ. Quand te sarè marià te farè état dé boudâ ta féna, et se t'in demindé la raîson, te laî derè que l'amou s'est in allà avoué la pîpa.

Lé bon. Petsoletta fà dan coumin l'avocat laî avaî de, et quoquié tin après que furont marià, la Djudi dese à sa mère: Ne sè pa quin mauragrai iè implliettà po on hommo, mé fà la potta to lo dzo et tota la nè et mé dit, que l'est du que sa pîpa est via que la dincé verî; — craïo que faut lo laissî fouma?

« Vaî bin se te vaû, du que ne lai ia min d'autro

Lo lindéman daû dzo iò Petsoletta avaî pu foumâ, sa féna sô dé bon matin et coumin sa maré étaî vaî lo borné, laî crié dé tot lien: Mâré, mâré, lo tabat a fè effet, m'in vè lai in atsetâ on paquet.

Est-te verè, que lai demandé sa maré? eh-bin atsita-z'in ion po ton père in mîmo-tin!

Entrée de M. Valentin à Strasbourg.

Nous détachons cet émouvant récit de l'Histoire de la guerre en Alsace, par A. Schnéegans.

C'est une histoire héroïque et une odyssée splendide, dit cet écrivain, que l'entrée du préfet républicain dans cette forteresse. Si l'entrépide patriote qui allait prendre en main l'organisation de la défense des départements, avait rencontré en France